



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

TWENTIETH YEAR

1265 *th* MEETING: 20 NOVEMBER 1965

ème SÉANCE: 20 NOVEMBRE 1965

VINGTIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1265).....	1
Adoption of the agenda	1
Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409);	
(a) Letter dated 11 November 1965 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/6896);	
(b) Letter dated 10 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6857);	
(c) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-five Member States (S/6902);	
(d) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of twenty-two Member States (S/6903);	
(e) Letter dated 11 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6908)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1265).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
Question concernant la situation en Rhodésie du Sud; lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409);	
a) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/6896);	
b) Lettre, en date du 10 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6897);	
c) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 35 Etats Membres (S/6902);	
d) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 22 Etats Membres (S/6903);	
e) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6908)	1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements of the Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND SIXTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Saturday, 20 November 1965, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT SOIXANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le samedi 20 novembre 1965, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1265)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):
 - (a) Letter dated 11 November 1965 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/6896);
 - (b) Letter dated 10 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6897);
 - (c) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-five Member States (S/6902);
 - (d) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of twenty-two Member States (S/6903);
 - (e) Letter dated 11 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6908).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

- (a) Letter dated 11 November 1965 from the Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/6896);
- (b) Letter dated 10 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6897);

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1265)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):
 - a) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/6896);
 - b) Lettre, en date du 10 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6897);
 - c) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 35 Etats Membres (S/6902);
 - d) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 22 Etats Membres (S/6903);
 - e) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6908).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: Lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

- a) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/6896);
- b) Lettre, en date du 10 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6897);

- (c) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-five Member States (S/6902);
- (d) Letter dated 11 November 1965 addressed to the President of the Security Council by the representatives of twenty-two Member States (S/6903);
- (e) Letter dated 11 November 1965 from the President of the General Assembly to the President of the Security Council (S/6908)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the earlier decisions taken by the Council, I propose to invite the representatives of Algeria, India, Pakistan, Ghana, Zambia, Sierra Leone, Senegal, Mali, the United Republic of Tanzania, Nigeria, Guinea, Ethiopia, Mauritania, the Gambia, Jamaica, Somalia and the Sudan to participate, without vote, in the Council's discussions.

At the invitation of the President, Mr. T. Bouattoura (Algeria), Mr. G. Parthasarathi (India), Mr. A. Bhuiyan (Pakistan), Mr. F. S. Arkhurst (Ghana), Mr. F. M. Mulikita (Zambia), Mr. G. B. O. Collier (Sierra Leone), Mr. S. Coulibaly (Mali), Mr. E. P. Mwaluko (United Republic of Tanzania), Mr. O. M'Baye (Guinea), Mr. T. B. Gebre-Egzy (Ethiopia), Mr. A. B. Miske (Mauritania), Mr. A. B. N'Jie (Gambia), Mr. A. M. Adan (Somalia) and Mr. Fakhreddine (Sudan) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): As the members of the Council will recall, at the 1264th meeting the Uruguayan representative submitted a draft resolution [S/6955] sponsored by the delegations of Bolivia and Uruguay. I should like to suggest to the members of the Council that we should vote immediately on this draft resolution and that those who wish to speak should do so after the vote. If there is no objection, I shall proceed according to this suggestion.

It was so decided.

3. The PRESIDENT (translated from Spanish): Before proceeding to the vote, I should like to inform the Council that, as a result of observations and last-minute consultations, operative paragraph 1 of the draft resolution submitted by Uruguay and Bolivia will be amended to read as follows:

"Determines that the situation resulting from the proclamation of independence by the illegal authorities in Southern Rhodesia is extremely grave, that the United Kingdom Government should put an end to it and that its continuance in time constitutes a threat to international peace and security."

4. I shall now put to the vote the draft resolution submitted by Bolivia and Uruguay [S/6955].

A vote was taken by show of hands.

In favour: Bolivia, China, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Uruguay.

- c) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 35 Etats Membres (S/6902);
- d) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 22 Etats Membres (S/6903);
- e) Lettre, en date du 11 novembre 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de l'Assemblée générale (S/6908)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil, je me propose d'inviter les représentants de l'Algérie, de l'Inde, du Pakistan, du Ghana, de la Zambie, du Sierra Leone, du Sénégal, du Mali, de la République-Unie de Tanzanie, du Nigeria, de la Guinée, de l'Ethiopie, de la Mauritanie, de la Gambie, de la Jamaïque, de la Somalie et du Soudan à participer, sans droit de vote, aux discussions du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. T. Bouattoura (Algérie), M. G. Parthasarathi (Inde), M. A. Bhuiyan (Pakistan), M. F. S. Arkhurst (Ghana), M. F. M. Mulikita (Zambie), M. G. B. O. Collier (Sierra Leone), M. S. Coulibaly (Mali), M. E. P. Mwaluko (République-Unie de Tanzanie), M. O. M'Baye (Guinée), M. T. B. Gebre-Egzy (Ethiopie), M. A. B. Miske (Mauritanie), M. A. B. N'Jie (Gambie), M. A. M. Adan (Somalie) et M. M. Fakhreddine (Soudan) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je rappelle qu'à la 1264^{ème} séance le représentant de l'Uruguay a présenté, au nom de sa délégation et de celle de la Bolivie, un projet de résolution [S/6955]. Je propose aux membres du Conseil de passer immédiatement au vote sur ce projet, après quoi je donnerai la parole à ceux des membres du Conseil qui désireront intervenir. S'il n'y a pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

3. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Avant que nous ne procédions au vote, je voudrais informer les membres du Conseil que, à la suite de consultations de dernière minute, le paragraphe 1 du dispositif du projet de résolution présenté par l'Uruguay et la Bolivie a été modifié de la façon suivante:

"Constata que la situación resultante de la proclamación de l'indépendance par les autorités illégales de Rhodésie du Sud est extrêmement grave, qu'il convient que le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y mette fin et que son maintien dans le temps constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales".

4. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution présenté par la Bolivie et l'Uruguay [S/6955].

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

Against: None.

Abstaining: France.

The draft resolution, as amended, was adopted by 10 votes for none, with 1 abstention.^{1/}

6. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The emergency meetings of the Security Council convened in connexion with the crime perpetrated by the colonialists in Southern Rhodesia, which constitutes a threat to the cause of peace in Africa and the whole world, are drawing to a close.

6. The statements in the Security Council by representatives of African and Asian States, and the indignant voice of the freedom-loving peoples which is resounding from the African continent and all parts of the world, are clear evidence of how widely and how fully the threat and all the possible consequences of an attempt to establish another bastion of colonialism and racism in southern Africa are realized today. The position of the Soviet Union has already been set out in detail in the Council, and we now reaffirm that position.

7. It is clear to all honest people that by proclaiming the so-called independence of Southern Rhodesia, the racist Smith régime is attempting together with its foreign protectors to perpetuate the colonialist system on the soil of the proud African people of Zimbabwe. A handful of usurpers are counting on preserving there an inhuman system of oppression and brutal subjugation of the 4 million indigenous inhabitants and on preventing the Zimbabwe people from triumphing in their struggle for independence, freedom and social justice. These reactionary forces are in this way openly challenging the historical Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, and are ignoring the numerous resolutions of the United Nations condemning the actions of the Southern Rhodesian racists and demanding that the Zimbabwe people be granted genuine independence. The forces of colonialism are trying, moreover, to take a further practical step towards restoring the infamous empire of Cecil Rhodes in southern Africa.

8. As the representatives of African countries who have spoken here have stressed in every possible way, it is no secret to anyone that by themselves the Southern Rhodesian racists would not have been in a position to carry out their criminal plans. The Smith régime has, however, had, and still has, influential protectors among the colonialists. It is they who gave the Southern Rhodesian racists a helping hand by granting them the 1961 Constitution, which laid the foundation for the present régime of colonial domination by the racists over millions of Africans. It is they who handed over armaments to the Smith régime as a legacy of the infamous Federation of Rhodesia and Nyasaland. It is they who encouraged the colonial alliance of Southern Rhodesia with the Verwoerd Government in the Republic of South Africa and the Portuguese colonialists, who frantically cling

Votent contre: néant.

S'abstient: France.

Par 10 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution, tel qu'il a été amendé, est adopté.^{1/}

5. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Cette réunion d'urgence du Conseil de sécurité, convoquée en raison de la menace à la paix de l'Afrique et du monde entier que font peser les crimes des colonialistes en Rhodesie du Sud, est sur le point de s'achever.

6. Les interventions, au Conseil de sécurité, des représentants des Etats d'Afrique et d'Asie, la voix indignée des peuples épris de paix qui arrive jusqu'à nous du continent africain et de toutes les régions du monde montrent clairement à quel point on se rend compte aujourd'hui de la gravité de la menace que constituent les tentatives de créer un nouveau bastion colonialiste et raciste en Afrique australe et de toutes les conséquences de cette tentative. La position de l'Union soviétique à ce sujet a déjà été exposée en détail au Conseil de sécurité, et nous tenons à la confirmer à nouveau maintenant.

7. Pour tous les hommes honnêtes, il est évident qu'en proclamant la prétendue indépendance de la Rhodesie du Sud le régime raciste de Ian Smith et ses protecteurs étrangers s'efforcent de perpétuer le régime colonial sur la terre du peuple fier du Zimbabwe. Une poignée d'usurpateurs compte y maintenir dans l'oppression inhumaine et l'asservissement barbare 4 millions d'autochtones et empêcher le peuple du Zimbabwe de triompher dans sa lutte pour l'indépendance, la liberté et la justice sociale. Par là même, les forces réactionnaires lancent un défi ouvert à la Déclaration historique sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, elles méconnaissent les nombreuses résolutions par lesquelles l'Organisation des Nations Unies a condamné les agissements des racistes de la Rhodesie du Sud et préconisé l'octroi d'une indépendance réelle au peuple du Zimbabwe. En même temps, les forces du colonialisme tentent de faire un pas de plus pour recréer, en Afrique australe, l'empire de Cecil Rhodes, de sinistre mémoire.

8. Ce n'est un secret pour personne — et les représentants des pays d'Afrique qui ont pris la parole ici l'ont souligné très nettement — qu'à eux seuls les racistes de la Rhodesie du Sud n'auraient pas pu mener à bien leurs desseins criminels. Mais c'est précisément de cela qu'il s'agit: le régime de Smith avait et possède encore de puissants défenseurs dans le camp des colonialistes. Ce sont les colonialistes qui ont tendu une main secourable aux racistes de la Rhodesie du Sud en leur accordant, en 1961, une constitution qui a jeté les bases du régime actuel de la domination coloniale des racistes sur des millions d'Africains. Ce sont eux qui ont mis entre les mains du régime de Smith les armes qui leur ont été transmises par héritage de la sinistre Fédération de la Rhodesie et du Nyassaland. Ce sont eux également qui ont encouragé l'alliance colonia-

^{1/} See resolution 217 (1965).

^{1/} Voir résolution 217 (1965).

to Angola and Mozambique. Furthermore, the refusal of the South African racists and the Portuguese colonialists to participate in the Security Council's discussion of the situation in Southern Rhodesia once again provides clear evidence of their criminal conspiracy with the racist Smith régime, and confirms how justified and well-founded is the view of those who have denounced the infamous "unholy alliance" in the forum of the Security Council. It is they who helped to strengthen the position of the Southern Rhodesian racists when the latter were making open preparations for the proclamation of the false independence of their racist fortress.

9. It has rightly been pointed out in the Security Council that the ruling circles of the United Kingdom bear direct responsibility for the actions of the clique of high-handed racists in Southern Rhodesia. In this connexion, the Soviet Union fully shares the opinion put forward with complete justification in the Security Council by the independent African States,

10. While the Government of the United Kingdom has now requested the Security Council to examine the question of Southern Rhodesia, the reason for that action is also quite plain. We know, for example, that in reply to puzzled questions asked in Parliament on 11 November as to why the United Kingdom Government was taking the issue to the Security Council, the very unequivocal answer given was: "Because if we do not do it somebody else will." It is certainly worth taking an interest in the Parliamentary debates of the United Kingdom, if only to encounter such an exhaustive answer.

11. The statements of the United Kingdom Government, like the draft resolution submitted by the United Kingdom [S/6928], are merely an attempt to whitewash the policy of the United Kingdom on the question of Southern Rhodesia. The draft resolution is aimed at leaving the solution of the whole question to the complete discretion of the United Kingdom, which, we repeat, bears full responsibility for the crime of racism in Southern Rhodesia. The draft makes no provision for the measures which the Security Council is duty bound to take in the situation which has been created. It is obvious that the United Kingdom draft will merely ease the position of the racist Smith régime although it purportedly is directed against it. By treating the question as if it merely involved restoring the authority of United Kingdom colonialism in Southern Rhodesia, the United Kingdom draft overlooks the main point, namely, the need to ensure the freedom and independence of the Zimbabwe people without delay. In the statement by the Soviet Government in connexion with the situation in Southern Rhodesia, it is said:

"The USSR Government fully shares the view of the independent African States, stated in the resolutions of the Organization of African Unity, that the ruling

liste qui unit la Rhodésie du Sud au gouvernement Verwoerd de la République sud-africaine, et aux colonialistes portugais, qui se cramponnent désespérément à l'Angola et au Mozambique. Le refus des racistes sud-africains et des colonialistes portugais de se présenter devant le Conseil de sécurité pour participer à l'examen de la situation en Rhodésie du Sud n'est qu'une preuve de plus du complot criminel qu'ils ont ourdi avec le régime raciste de Smith et confirme combien avaient raison ceux qui, du haut de la tribune du Conseil de sécurité, ont dénoncé cette "alliance impie" tristement célèbre. Ce sont eux qui ont contribué à renforcer la position des racistes sud-rhodésiens lorsque ceux-ci ont commencé à se préparer ouvertement à proclamer la prétendue indépendance de leur bastion raciste.

9. On a fait remarquer à bon droit au Conseil de sécurité que les milieux dirigeants du Royaume-Uni portent la responsabilité directe des agissements de la clique des racistes éhontés de la Rhodésie du Sud. L'Union soviétique partage entièrement à cet égard l'opinion parfaitement fondée des Etats indépendants d'Afrique, opinion qu'ils ont exprimée au Conseil de sécurité.

10. Et si le Gouvernement du Royaume-Uni s'adresse maintenant au Conseil de sécurité pour lui demander d'examiner la question de la Rhodésie du Sud la raison nous semble, elle aussi, parfaitement claire. On sait qu'aux questions embarrassantes qui lui ont été posées au Parlement britannique, le 11 novembre, notamment sur les motifs qui l'ont amené à s'adresser au Conseil de sécurité, le Gouvernement britannique a répondu sans équivoque aucune: "Parce que si nous ne l'avions pas fait, quelqu'un d'autre l'aurait fait." Cette réponse dénuée de toute ambiguïté mérite à elle seule que l'on s'intéresse aux débats parlementaires qui se déroulent au Royaume-Uni.

11. Les déclarations du Gouvernement britannique tout comme le projet de résolution présenté par le Royaume-Uni [S/6928] ne constituent qu'une tentative de justifier la politique du Royaume-Uni touchant la question de la Rhodésie du Sud. Le projet de résolution vise à laisser au Royaume-Uni toute latitude de régler à sa guise cette question, alors que le Royaume-Uni porte — je le répète — l'entière responsabilité du crime perpétré par les racistes en Rhodésie du Sud. Ce projet ne prévoit pas de mesures que le Conseil de sécurité serait tenu de prendre pour remédier à la situation qui s'est créée. Il est évident que ce texte ne peut, dans la pratique, que faciliter les choses pour le régime raciste de Smith, bien qu'en paroles il semble être dirigé contre ce régime. En présentant la question de cette façon, comme s'il ne s'agissait que de rétablir l'autorité du colonialisme britannique en Rhodésie du Sud, le projet de résolution du Royaume-Uni laisse de côté le principal, à savoir la nécessité d'assurer sans délai la liberté et l'indépendance du peuple du Zimbabwe. Dans la déclaration du Gouvernement soviétique concernant la situation en Rhodésie du Sud, il est indiqué:

"Le Gouvernement soviétique partage entièrement l'opinion des Etats africains indépendants, énoncée dans les décisions de l'Organisation de

circles in the United Kingdom can never free themselves of responsibility for this crime against African peoples and for the national tragedy of the Zimbabwe people who have been waging a long and stubborn struggle for their rights." 2/

12. It is also obvious that the Southern Rhodesian racists would not have decided to carry out their criminal plans if they had not also had the blessing of the Governments of other NATO countries, and above all of the United States of America. The results of conniving with and encouraging the racists of the Smith camp are now in evidence. Southern Rhodesia has now openly opted to become a police State and a prison camp for the 4 million persons of Zimbabwe. Such a situation cannot be tolerated; the United Nations and the Security Council must make their voice heard in decisive fashion.

13. The General Assembly, in its resolution 2022 (XX) of 5 November 1965, called upon the United Kingdom to employ immediately all necessary measures, including military force, in order to put an end to the arbitrary rule of racism in Southern Rhodesia and in order to secure the independence of the Zimbabwe people. In its resolution 2024 (XX) of 11 November 1965, the General Assembly condemned the latest action of the racists in declaring the independence of Southern Rhodesia and recommended the Security Council to consider this situation as a matter of urgency. The Security Council, in its resolution 216 (1965) of 12 November 1965, called upon all States not to recognize the illegal racist régime in Southern Rhodesia and to refrain from rendering it any assistance.

14. The Soviet Union fully supports the resolutions adopted by the Security Council and the General Assembly on the situation in Southern Rhodesia and will strictly apply them. The Soviet Government has declared that it will not recognize the racist régime which has usurped power in Southern Rhodesia. The Soviet Union firmly condemns this new crime against the peoples of Africa.

15. The Security Council has just adopted a compromise draft resolution that was submitted by Uruguay and Bolivia. The Soviet delegation would have preferred the Security Council to take more effective measures against the Southern Rhodesian racists. However, taking into account the opinion of the African countries and the fact that the question concerning the situation in Southern Rhodesia remains on the Council's agenda, the Soviet delegation has been able to support the draft resolution and vote for its adoption.

16. The main task before the Security Council at this time is to further in every possible way the triumph of the just cause of the Zimbabwe people in their long and persistent struggle for the freedom and independence of their country.

l'unité africaine, à savoir que les milieux dirigeants du Royaume-Uni ne pourront jamais échapper à leur responsabilité pour ce crime contre les peuples africains, pour cette tragédie nationale infligée au peuple du Zimbabwe qui, depuis des années, mène une lutte opiniâtre pour ses droits 2/,"

12. Il est évident par ailleurs que les racistes de la Rhodésie du Sud n'auraient jamais osé mettre à exécution leurs plans criminels sans la bénédiction des gouvernements des autres pays membres de l'OTAN et, avant tout, des Etats-Unis d'Amérique. Les résultats de cet assentiment et de ces encouragements donnés aux racistes du camp de Smith sont évidents. La Rhodésie du Sud s'est engagée ouvertement dans la voie de sa transformation en un Etat policier, en un camp de concentration pour les 4 millions de personnes du Zimbabwe. Cette situation est intolérable, et l'Organisation des Nations Unies comme le Conseil de sécurité ont leur mot décisif à dire à ce sujet.

13. On sait que, dans sa résolution 2022 (XX) du 5 novembre 1965, l'Assemblée générale a déjà invité le Royaume-Uni à employer immédiatement tous les moyens nécessaires y compris la force armée pour mettre fin aux excès du racisme en Rhodésie du Sud et pour assurer l'indépendance véritable du peuple du Zimbabwe. Dans sa résolution 2024 (XX) du 11 novembre 1965, l'Assemblée générale a condamné les derniers agissements des racistes à propos de la proclamation de l'indépendance de la Rhodésie du Sud et a recommandé au Conseil de sécurité de procéder d'urgence à l'examen de cette situation. A titre de première mesure, on le sait, le Conseil de sécurité a, par sa résolution 216 (1965) du 12 novembre 1965, fait appel à tous les Etats pour qu'ils ne reconnaissent pas le régime raciste illégal de la Rhodésie du Sud et s'abstiennent de lui accorder quelque assistance que ce soit.

14. L'Union soviétique souscrit entièrement aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale au sujet de la situation en Rhodésie du Sud et elle les appliquera strictement. Le Gouvernement soviétique a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas le régime raciste qui a usurpé le pouvoir en Rhodésie du Sud. L'Union soviétique condamne énergiquement le nouveau crime perpétré contre les peuples de l'Afrique.

15. Le Conseil de sécurité vient d'adopter une résolution de compromis qui a été présentée par l'Uruguay et la Bolivie. La délégation soviétique aurait préféré que le Conseil de sécurité prenne des mesures plus concrètes contre les racistes en Rhodésie du Sud. Cependant, compte tenu de l'opinion des pays africains et du fait que la situation en Rhodésie du Sud demeure inscrite à l'ordre du jour du Conseil, la délégation soviétique a jugé possible d'appuyer ce projet et a voté en sa faveur.

16. Le problème principal qui se pose maintenant au Conseil de sécurité est de contribuer par tous les moyens au triomphe de la juste cause du peuple du Zimbabwe dans la lutte longue et opiniâtre qu'il mène pour la liberté et l'indépendance de sa patrie.

2/ See Official Records of the Security Council, Twentieth Year, Supplement for October, November and December 1965, document S/6940.

2/ Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1965, document S/6940.

17. For its part, the Soviet Government, true to its policy of supporting national liberation movements, has, as is well known, stressed its full solidarity with the Zimbabwe people. The Soviet Government has again reaffirmed its readiness to co-operate with the African States in giving the Zimbabwe people every kind of support in their just struggle for the achievement of genuine national independence.

18. Mr. USHER (Ivory Coast) (translated from French): During this long week of difficult debates and arduous negotiations, we were all agreed on one point, namely, that the situation is extremely grave and that it creates a definite threat to peace and security in Africa and in the world. Whatever expressions we have severally used, we are all in agreement on the gravity of the situation both for Africa and for the world. The United Kingdom was aware of this when it brought the question before the Security Council at the same time as the African States did. In considering the question, the Security Council has listened to statements by the United Kingdom, which considers that in this extremely grave situation the matter has gone beyond its control, since it has no power in Southern Rhodesia and consequently it is trying to act from a continent far distant from Africa.

19. The African States, for their part, have expressed their concern clearly and have described their situation as one of self-defence, for the action of that racist minority of South Africa, of Southern Rhodesia—my colleague tells me that it is the same thing, whether it is South Africa or Southern Rhodesia, and I think he is right—is not an isolated one. Ian Smith's action is part of a general plan concocted by States that are well known to you, South Africa and Portugal, to create a consortium of racist States in the heart of Africa. It is clear that in these circumstances the African States feel that they are in a state of self-defence and their position is all the more justified in that, as we often say in my country, anyone who has been bitten by a snake is afraid of an earthworm.

20. It is a fact that it was the United Kingdom that ceded South Africa to a white minority. Admittedly, no one protested at the time, but it is clearly felt that today the situation, even in South Africa, constitutes a virtual hotbed of war. Nor do we forget that, although those men in South Africa had shown themselves to be monsters, the United Kingdom ceded South West Africa to South Africa too, whereas the Africans of South West Africa could have become independent today, like their brothers in Cameroon and Togo, which were also German colonies. Instead of that, they are struggling under the iron rule of a white minority who, blinded by their selfish materialistic interests, know neither faith nor God.

21. Here in the United Nations the Africans are still trying to carry on a relentless struggle against that bastion of racism, against those Afrikaners and Boers. Convinced, after several years of attempts, that it is absolutely impossible to reach those men

17. En ce qui concerne l'Union soviétique, son gouvernement, fidèle à sa politique de soutien des mouvements nationaux de libération des peuples, a, comme on le sait, bien marqué son entière solidarité avec le peuple du Zimbabwe. Le Gouvernement soviétique a confirmé une fois de plus qu'il était prêt à coopérer avec les Etats africains afin d'aider par tous les moyens le peuple du Zimbabwe dans la lutte légitime qu'il mène pour conquérir une indépendance nationale réelle.

18. M. USHER (Côte d'Ivoire): Durant cette longue semaine de débats difficiles et de négociations ardues, nous étions tous d'accord sur un point, à savoir que la situation est extrêmement grave et qu'elle crée une menace certaine à la paix et à la sécurité en Afrique et dans le monde. Quelles que soient les expressions que nous avons employées, les uns et les autres, nous sommes tous d'accord pour dire que cette situation est extrêmement grave tant pour l'Afrique que pour le monde. Ce fait n'a pas échappé au Royaume-Uni lorsqu'il a saisi, en même temps que les Etats africains, le Conseil de sécurité de ce problème. Pour examiner la question, ce dernier a entendu des déclarations du Royaume-Uni qui estime que dans cette situation extrêmement grave le contrôle lui a échappé, étant donné qu'il n'a aucun pouvoir en Rhodésie du Sud et qu'en conséquence c'est d'un continent très éloigné de l'Afrique qu'il essaie d'agir.

19. Les Etats africains, pour leur part, ont exprimé clairement leurs inquiétudes et ont dépeint l'état de légitime défense dans lequel ils se trouvent, car le geste de cette minorité raciste d'Afrique du Sud, de Rhodésie du Sud — mon collaborateur me dit que c'est la même chose, qu'il s'agisse de l'Afrique du Sud ou de la Rhodésie du Sud et je crois qu'il a raison —, ce geste n'est pas isolé et cette action de Smith fait partie d'un plan d'ensemble ourdi par des Etats que vous connaissez, l'Afrique du Sud et le Portugal, pour créer un consortium d'Etats racistes au centre de l'Afrique. Il est clair, dans ces conditions, que les Etats africains se sentent dans une situation de légitime défense et leur position est d'autant plus justifiée que, chez moi, on dit communément que quelqu'un qui a été mordu par un serpent craint le ver de terre.

20. En effet, c'est l'Angleterre qui a cédé l'Afrique du Sud à une minorité de Blancs. Certes, à l'époque, personne n'a réagi; mais l'on sent très bien qu'aujourd'hui la situation, même en Afrique du Sud, constitue un foyer virtuel de guerre. On n'oublie pas également que, bien que ces hommes de l'Afrique du Sud aient montré leurs visages de monstres, l'Angleterre avait également cédé le Sud-Ouest africain à l'Afrique du Sud, alors que les Africains du Sud-Ouest africain auraient pu, comme leurs frères du Cameroun et du Togo, qui ont été aussi des colonies allemandes, devenir aujourd'hui indépendants. Au lieu de cela, ils luttent sous la férule d'une minorité de Blancs qui, obnubilés par leurs intérêts matériels et égoïstes, sont sans foi, sans Dieu.

21. Les Africains essaient toujours, à l'Organisation des Nations Unies, de mener une lutte acharnée contre ce bastion du racisme, contre ces Afrikaners et ces Boers, convaincus qu'après plusieurs années de tentatives, il est absolument impossible de prendre

through their feelings, since they have adopted the philosophy of nazism, the Africans have advocated measures which exclude force, namely, economic sanctions.

22. The reason those sanctions have not so far been adopted is that some States—and they are not the smaller ones—are opposed to their adoption and the argument they invoke is that they are not workable. One of those States is the United Kingdom, which today comes to ask us to apply sanctions, weak economic sanctions, against Southern Rhodesia.

23. What is certain is that in the events which are taking place in Southern Rhodesia we are witnessing the same process which enabled power to be transferred to the white minority in South Africa. The Security Council should realize that the numerous statements which are made outside the Council show that it must be extremely vigilant, because peace is really threatened. The army of the white rebels, the outlaws of Southern Rhodesia, has taken up combat positions facing Zambia, in the region of Kariba, threatening that country with reprisals, that very country which the United Kingdom has linked economically with Southern Rhodesia. Zambia has appealed to the United Kingdom to defend its frontiers and to place forces around the power station which it shares with Southern Rhodesia and which is vital to its economy. We were very disappointed to hear on the radio that the United Kingdom's reply to that appeal was as follows: "If Zambia is attacked, the United Nations will come". Zambia has not appealed to the United Nations; it has appealed to the United Kingdom, within the framework of the Commonwealth, I suppose. I am sure that this is not the reply that Zambia expected to receive. On the other hand, the United Kingdom has declared that it would not tolerate an attack against Southern Rhodesia. We should have preferred that language to be used in connexion with Zambia.

24. One thing is certain, and that is that the Africans are not prepared to tolerate the creation of this consortium of racist countries. You have heard a number of statements on this point and you know that, whatever the situation may be, the African countries too can find support.

25. In view of all this, the least that can be said is that there is a definite threat to peace, that a war may break out, a war with incalculable consequences. In his fine book on Southern Rhodesia, Sir Hugh Foot, now Lord Caradon, sounded the alarm and warned the world what such racial war would mean.

26. What does the United Kingdom propose as a remedy for this situation? We find it in the draft resolution which it has submitted [S/6928]. It asks us to refuse to recognize the unilateral declaration of independence, to refuse to recognize the illegal régime born of this unilateral declaration of independence, to refrain from any action which could give aid and comfort to that régime and to refrain also from supplying arms, equipment or war material to it. Finally, it invites us to support the United Kingdom in making effective the measures which its Government has taken.

ces hommes par le sentiment, car ils ont adopté la philosophie du nazisme, ils ont préconisé des moyens qui excluent la force, c'est-à-dire des sanctions économiques.

22. Si ces sanctions n'ont pas été jusqu'ici adoptées, c'est que certains Etats — et non des moindres — s'opposent à leur adoption et l'argument qu'ils invoquent est qu'elles sont inopérantes. Parmi ces Etats figure le Royaume-Uni qui vient aujourd'hui nous demander d'appliquer des sanctions, de faibles sanctions économiques à la Rhodésie du Sud.

23. Ce qui est certain, c'est que nous voyons dans le processus qui s'est déclenché en Rhodésie du Sud celui même qui a permis la transmission du pouvoir à la minorité blanche en Afrique du Sud. Le Conseil de sécurité doit retenir que les nombreuses déclarations qui sont faites en dehors de l'enceinte du Conseil prouvent que le Conseil doit être extrêmement vigilant parce que la paix est réellement menacée. L'armée des rebelles blancs, des hors-la-loi de la Rhodésie du Sud, a pris ses positions de combat face à la Zambie, dans la région de Kariba, menaçant ce pays de représailles, ce même pays que le Royaume-Uni a lié à la Rhodésie du Sud sur le plan économique. La Zambie a demandé au Royaume-Uni de venir défendre ses frontières et de prendre position autour de l'usine qu'elle a en commun avec la Rhodésie du Sud et qui est vitale pour son économie. Nous avons été extrêmement déçus d'apprendre par la radio que la réponse du Royaume-Uni à cet appel a été la suivante: "Si la Zambie est attaquée, les Nations Unies viendront". La Zambie n'a pas appelé les Nations Unies; la Zambie a appelé le Royaume-Uni, dans le cadre du Commonwealth, je suppose. Je suis certain que ce n'est pas là la réponse que ce pays attendait. Par contre, le Royaume-Uni a déclaré qu'il ne tolérerait pas une attaque contre la Rhodésie du Sud. Nous aurions préféré que le même langage fût employé pour la Zambie.

24. Ce qui est certain, c'est que les Africains, eux non plus, ne sont pas prêts à tolérer que ce consortium de pays racistes se crée. Vous savez, car vous avez entendu des déclarations sur ce point, que, quelle que soit la situation, les pays africains eux aussi peuvent trouver des appuis.

25. Etant donné tout ceci, le moins qu'on puisse dire est qu'il y a une menace certaine à la paix, qu'une guerre peut éclater, une guerre aux conséquences incalculables et que sir Hugh Foot, aujourd'hui lord Caradon, dans son merveilleux livre sur la Rhodésie du Sud, a lui-même sonné l'alarme et prévenu le monde de ce que serait cette guerre raciale.

26. Que propose le Royaume-Uni pour remédier à cette situation? Nous le trouvons dans le projet de résolution qu'il a déposé [S/6928]. Il nous demande de refuser de reconnaître cette déclaration unilatérale d'indépendance, de ne pas reconnaître le régime illégal qui est issu de cette déclaration unilatérale d'indépendance, de nous abstenir de toute action qui pourrait aider et encourager ce régime et de nous abstenir aussi de lui fournir des armes et du matériel de guerre. Enfin, il nous invite à appuyer le Royaume-Uni dans les mesures que son gouvernement a adoptées.

27. I shall not dwell on this draft resolution, for I have already had occasion to explain what the Africans think about it and about the measures which are envisaged in it, I have already said that in fact these measures do not seem to be effective, since we do not see how we can participate in their application. I am thinking, for example, of the measure aiming at excluding Southern Rhodesia from Commonwealth preferential tariffs. I have said that we are not a member of the Commonwealth and that we do not benefit from these tariff preferences but we do not consider this a punishment. Moreover, South Africa is there to make up for it all. South Africa left the Commonwealth and does not seem to be any worse off. Another measure suggested is to exclude Southern Rhodesia from the sterling area. We feel that, once the first moment of surprise is over, the rebel Government will find solutions; moreover, experience has shown that there are States Members of the United Nations which do not belong to any area and which nevertheless go on existing. As for refusing to buy its tobacco, the statements reaching us from Southern Rhodesia do not seem to reflect any anxiety about the marketing of the present stock of tobacco, but rather for the next crop, which proves, moreover, as has been said at this Council table, that the present tobacco stock has already been sold.

28. Thus the situation is extremely critical. It seems even more critical to us because we do not believe in the effectiveness of the sanctions which have been decreed and which the United Kingdom is advocating. I say that we are in a critical situation, the more so since we doubt whether those who yesterday did not believe in the effectiveness of economic sanctions and who tomorrow, at our next meeting on Portugal or South Africa, will repeat the same arguments to tell us that they do not believe in the effectiveness of economic sanctions, can convince us today that at the present time, when we are voting upon them, they believe in them.

29. We greatly fear that it is because the United Kingdom does not wish to use force to crush the rebellion that it is obliged to try a method whose effectiveness seems doubtful even to its advocates, the method of economic sanctions, and, I would say, of slight economic sanctions, since the most important sanctions are left out.

30. It was said and written as far back as the sixteenth century that those were rebels who could not defend themselves, but those who defended themselves stoutly were not rebels. It is a fact that, when the Smith Government, in spite of the economic sanctions imposed upon it, has succeeded in overcoming those sanctions and consolidating its régime, it will no longer be considered a rebel Government? That is what Ian Smith is hoping, for he has declared that the sanctions recommended by the United Kingdom are simply to appease the United Nations, the Africans and the Commonwealth. We do not want that to happen. We do not want it to be possible for this consolidated régime to be accepted by anybody, today,

27. Je ne m'étendrai pas sur ce projet de résolution, car j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer ce que les Africains en pensent et pensent des mesures qui y sont prévues. J'ai dit antérieurement qu'effectivement ces mesures ne semblent pas être efficaces, étant donné que nous ne voyons pas comment nous pouvons participer à leur application. Je pense, par exemple, à la mesure visant à l'exclusion de la Rhodésie du Sud des tarifs préférentiels du Commonwealth. J'ai dit que nous ne faisons pas partie du Commonwealth et que nous ne bénéficions pas de ces tarifs préférentiels; nous ne nous considérons pas pour autant comme punis et d'ailleurs, l'Afrique du Sud est là pour suppléer à tout ceci. L'Afrique du Sud est sortie du Commonwealth, et il semble qu'elle ne s'en porte pas plus mal. Une autre mesure est l'exclusion de la zone sterling. Nous pensons que le premier moment de surprise passé, le gouvernement rebelle trouvera des solutions et d'ailleurs, l'expérience a prouvé qu'il y a des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui n'appartiennent à aucune zone et qui, cependant, continuent à vivre. Quant au refus d'acheter le tabac, les déclarations qui nous parviennent de Rhodésie du Sud ne nous semblent pas refléter une inquiétude quelconque en ce qui concerne l'écoulement du stock de tabac actuel, mais plutôt en ce qui concerne la prochaine récolte, ce qui prouve d'ailleurs, comme on l'a dit ici autour de cette table, que le stock de tabac actuel est déjà vendu.

28. Ainsi, la situation est extrêmement dramatique. Elle nous paraît d'autant plus dramatique que nous ne croyons pas à l'efficacité des sanctions qui ont été édictées et que préconise la Grande-Bretagne. Je dis bien que nous sommes dans une situation dramatique, d'autant plus dramatique que nous doutons que ceux-là mêmes qui, hier, ne croyaient pas à l'efficacité des sanctions économiques et qui demain, à notre prochaine séance sur le Portugal et l'Afrique du Sud, nous répéteront les mêmes arguments pour nous dire qu'ils ne croient pas à l'efficacité des sanctions économiques, puissent aujourd'hui nous convaincre qu'à l'heure actuelle, à l'heure où nous votons, ils y croient.

29. Nous avons bien peur que ce soit parce qu'on ne veut pas utiliser la force pour écraser la rébellion qu'on se trouve contraint de tenter d'une solution dont l'efficacité paraît douteuse à ses auteurs eux-mêmes, celle qui consiste à prendre des sanctions économiques, et, dirai-je, de petites sanctions économiques, étant donné que les sanctions les plus importantes sont écartées.

30. On a dit et on a écrit déjà au XVIème siècle que ceux-là sont des rebelles qui ne peuvent se défendre, mais ceux qui se défendent bien ne sont pas des rebelles. Est-ce que, lorsque le gouvernement Ian Smith aura réussi, malgré toutes les sanctions économiques qui lui seront imposées, à surmonter ces sanctions et à consolider son régime, on ne sera pas en passe de le considérer comme un gouvernement qui n'est plus rebelle? Et c'est ce que Ian Smith espère, car il a déclaré que les sanctions préconisées par le Royaume-Uni sont seulement pour apaiser l'ONU, les Africains et le Commonwealth. Nous ne voulons pas que cela soit. Nous ne voulons pas qu'aujourd'hui, demain ou après-demain, ce régime

tomorrow, or the day after tomorrow. That is why the Africans have rejected the draft resolution submitted by the United Kingdom as insufficient and not consonant with the gravity of the situation. They do not think that it will be put to the vote, for if it were, I as an African representative, would vote against it.

31. On the other hand we have shown that this matter could only have been brought before the Security Council under Chapter VII of the United Nations Charter. We have demonstrated that Chapter XI, entitled "Declaration regarding Non-Self-Governing Territories", was not applicable, for the United Kingdom denies that Southern Rhodesia is a Non-Self-Governing Territory, although we Africans and the United Nations agree that this Territory is non-self-governing. But even if we have agreed upon this and, we are sure, so has the Security Council, in that case it would not be the Security Council which is competent to deal with the matter, but rather the General Assembly and, consequently, the Fourth Committee. That is why we consider that the United Kingdom did not bring the matter before the Council under Chapter XI. Nor has the matter been brought before the Council under Chapter VI, for in that case there would be only one solution, that provided in Article 33: to invite Ian Smith and the United Kingdom to seek a solution by negotiation, inquiry, mediation, conciliation, arbitration, judicial settlement, or, as is also provided for in Article 33, to resort to the regional agency, that is to say the Organization of African Unity, which, you may be sure, would welcome them and show them the path of wisdom. Or there is Article 36, which recommends appropriate procedures or methods of adjustment.

32. Thus, a glance at the Charter will convince you that it is only under Chapter VII that the United Kingdom could bring this matter before the Security Council, for we have shown that it is only in Chapter VII that economic sanctions are mentioned. Indeed, it is difficult for the Council to do otherwise without contravening the Charter.

33. Moreover, the difference between the United Kingdom and African positions is that the United Kingdom has chosen sanctions decreed by its Government, which it presents to us and asks the Council to apply, whereas we say that in such circumstances, in view of the fact that these are coercive sanctions, the Security Council cannot adopt a wide interpretation and that it should therefore be guided only by the sanctions provided for in Articles 41 and 42 of the Charter. That is why we submitted a draft resolution which the Ivory Coast had the honour of introducing on behalf of the African group [S/6929].

34. As you know, however, owing to the difficulties which we have encountered, the President and the representative of Uruguay were good enough to conduct negotiations which enabled us to reach a compromise resolution. I declare on behalf of the Africans that this resolution is not entirely satisfactory to us; we realize, however, that if it were otherwise it would not be a compromise and we have therefore accepted it.

consolidé puisse être accepté par quiconque. C'est pourquoi les Africains ont rejeté le projet de résolution du Royaume-Uni, parce qu'insuffisant et non adapté à la gravité de la situation. Ils pensent que ce projet de résolution ne sera pas mis aux voix, et s'il l'était, en ma qualité de représentant africain, je voterai contre ce projet.

31. Par contre, nous avons démontré que le Conseil de sécurité n'a pu être saisi qu'en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Nous avons démontré que le Chapitre XI, intitulé "Déclaration relative aux territoires non autonomes", n'était pas celui qui s'appliquait, l'Angleterre contestant le caractère de territoire non autonome de la Rhodésie du Sud, bien que nous, Africains, et les Nations Unies admettions que ce territoire est non autonome; mais quand même l'aurions-nous admis et, nous en sommes certains, le Conseil de sécurité avec nous, ce n'est pas le Conseil de sécurité qui, dans ce cas, est compétent pour traiter cette affaire, mais l'Assemblée générale, et par conséquent la Quatrième Commission. C'est pourquoi nous pensons que ce n'est pas au titre du Chapitre XI que le Royaume-Uni a saisi le Conseil. Ce n'est pas non plus au titre du Chapitre VI, car, s'il en était ainsi, nous n'aurions guère qu'une solution, celle qui est prévue à l'Article 33: inviter Ian Smith et le Royaume-Uni à rechercher la solution de leur différend par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire ou encore, comme le prévoit également l'Article 33, par voie de recours à l'organisme régional, c'est-à-dire à l'Organisation de l'unité africaine et, soyez en certains, nous les accueillerions et leur indiquerions la voie de la sagesse. L'Article 36 aussi recommande l'application des procédures ou méthodes d'ajustement appropriées.

32. Ainsi, lorsque vous parcourez la Charte, vous êtes convaincus que ce n'est qu'au titre du Chapitre VII que le Royaume-Uni a saisi le Conseil, car, comme nous l'avons montré, il n'y a que le Chapitre VII qui parle de sanctions économiques. Et, à la vérité, il est difficile au Conseil de faire autrement sans contrevenir à la Charte.

33. D'ailleurs, entre la thèse du Royaume-Uni et la thèse africaine, la différence est que la Grande-Bretagne a choisi des sanctions édictées par son gouvernement, sanctions qu'elle nous présente et demande au Conseil d'appliquer, tandis que nous disons qu'en pareille circonstance, étant donné qu'il s'agit de sanctions coercitives, le Conseil ne peut pas faire une interprétation extensive et qu'en conséquence il doit être guidé seulement par les sanctions prévues aux Articles 41 et 42 de la Charte. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé un projet de résolution que la Côte d'Ivoire a eu le privilège d'introduire au nom du groupe africain [S/6929].

34. Mais vous savez bien qu'en raison des difficultés que les uns et les autres nous avons rencontrées, vous-même, Monsieur le Président, et le représentant de l'Uruguay, avez eu l'amabilité de mener des négociations qui nous ont permis d'aboutir à une résolution de compromis. Je déclare au nom des Africains que cette résolution ne nous donne pas entièrement satisfaction; mais nous comprenons que s'il en était autrement, ce ne serait pas une solution de compromis, et c'est pourquoi nous l'avons acceptée.

35. We note that in paragraph 1 the Council determines that the situation in Southern Rhodesia is extremely grave, that the United Kingdom should put an end to it and that its continuance in time constitutes a threat to international peace and security. We should have liked clearer language to be used, such as that in our own draft resolution, but we realized, as did the Uruguayan representative, the difficulties facing you, Mr. President, and we notice that you have stressed the fact that the continuance of the situation constitutes a threat to international peace and security. We have accepted this text because we think that in paragraph 1 you concede the necessary prerogatives to the United Kingdom: it is the United Kingdom that is responsible for the situation, responsible for Southern Rhodesia, and the honour falls to it to put an end to the situation immediately, for if it does not do so, this situation, if continued, would constitute a threat to peace and security.

36. With regard to paragraph 8 of the resolution, there again we should have liked effective economic sanctions, an immediate severing of economic relations and an oil embargo. We are convinced that such swift action could lead to a solution, for, if the Southern Rhodesian minority régime does not fear economic sanctions, statements reaching us show that it does fear an oil embargo. Moreover, on the basis of information coming from South Africa, it seems that that country too fears the repercussions which an oil embargo against Southern Rhodesia would have on itself. It is regrettable that, in this paragraph, the expression "to do their utmost in order to break" is used, for that leaves it to each State to make the effort and hence to each State to decide for itself. But I think that to serve peace, and in view of the gravity of the situation, all States will make the effort which we are asking of them to break off economic relations with Southern Rhodesia as rapidly as possible and to impose an oil embargo.

37. We voted in favour of this resolution submitted as a compromise resolution. We Africans consider that resolution a provisional one: it represents what can be done now, while the situation is extremely grave, and, furthermore, in operative paragraph 11 it provides for the Council to keep the question under review so that, if need be, it will meet again to see what other, more adequate, measures it could adopt to put an end once and for all to a situation which threatens peace and security in Africa and elsewhere.

38. In the circumstances I shall not press for the draft resolution which I submitted on behalf of the African States to be put to the vote. I am not, however, withdrawing this draft resolution; it will remain before the Council and if, regrettably, the situation is not brought to an end, if we have to meet again to study the measures to be adopted to put an end to it, the Council will only have to consider our draft resolution carefully within the framework of Articles 41 and 42 of Chapter V.II of the Charter.

35. Nous relevons qu'au paragraphe 1 le Conseil constate que la situation en Rhodésie du Sud est extrêmement grave, que le Royaume-Uni doit y mettre fin, et que son maintien dans le temps constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous aurions voulu que l'on parlât un langage clair, un langage qui fût celui que nous avons tenu dans notre projet de résolution, mais nous avons compris, ainsi que le représentant de l'Uruguay, les difficultés devant lesquelles vous vous êtes trouvé, Monsieur le Président, et nous constatons que vous avez mis l'accent sur le fait que le maintien, la persistance de cette situation constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous avons accepté ce texte parce que nous estimons qu'au paragraphe 1 vous donnez, vous concédez des prérogatives qu'il faut au Royaume-Uni: c'est lui qui est responsable de la situation, responsable de la Rhodésie du Sud, et l'honneur lui revient de mettre un terme immédiatement à cette situation, faute de quoi, cette situation, si elle se maintenait, constituerait une menace à la paix et à la sécurité.

36. Pour ce qui est du paragraphe 8 de la résolution, nous aurions voulu, là encore, des sanctions économiques effectives, une rupture immédiate des relations économiques et l'embargo sur le pétrole. Nous sommes convaincus qu'une action aussi rapide permettrait d'aboutir à une solution; en effet, si le régime minoritaire de la Rhodésie du Sud ne craint pas les sanctions économiques, les déclarations qui nous parviennent prouvent qu'il craint l'embargo sur le pétrole. De même, si nous nous basons sur les renseignements en provenance de l'Afrique du Sud, ce pays craint aussi les répercussions qu'aurait pour lui un embargo sur le pétrole en Rhodésie du Sud. Il est regrettable que, dans ce paragraphe, on ait employé l'expression "s'efforcer de rompre", car cela laisse à chacun la latitude de faire cet effort, donc, à chacun, le droit d'appréciation. Mais je crois que, pour servir la paix et en raison de la gravité de la situation, tous les Etats feront l'effort que nous leur demandons pour rompre le plus rapidement possible les relations économiques avec la Rhodésie du Sud et mettre l'embargo sur le pétrole.

37. Nous avons voté en faveur de cette résolution en tant que résolution de compromis. Pour nous, Africains, cette résolution est intérimaire; elle représente ce que nous pouvons faire maintenant, alors que la situation est extrêmement grave, et elle prévoit en outre, au paragraphe 11 de son dispositif, que le Conseil reste saisi du problème, qu'il suivra la situation, et que, si besoin est, il se réunira de nouveau pour voir quelles autres mesures, plus adéquates, il lui sera possible de prendre pour mettre fin une fois pour toutes à une situation qui menace la paix et la sécurité en Afrique et ailleurs.

38. Dans ces conditions, je n'insisterai pas pour que le projet de résolution que j'ai déposé au nom des Africains soit mis aux voix. Mais je ne retire pas ce projet de résolution; le Conseil en reste saisi, et si, par malheur, la situation n'était pas résorbée, si nous devons nous réunir de nouveau pour étudier les mesures à prendre pour y mettre fin, le Conseil n'aurait alors qu'à examiner avec soin notre projet de résolution dans le cadre des Articles 41 et 42 du Chapitre VII de la Charte.

39. Mr. DE BEUS (Netherlands): I should like to explain the position of my Government with regard to one particular sentence in the resolution which has just been adopted. This relates to operative paragraph 8. My delegation has some reservations with regard to the language of that paragraph and, in particular, to the last part of it, which calls upon all States "to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia, including an embargo on oil and petroleum products".

40. I wish, first of all, to make it clear that my Government stands firmly behind the purpose which this resolution aims at, namely, to put an end to the illegal situation in Southern Rhodesia, and that my Government will do everything within its power to co-operate with the measures being taken to that end by the British Government and by the Members of the United Nations, under this resolution.

41. However, we did not wish to undertake commitments that we are not certain we shall be able really to carry out, and this put us in some difficulty with regard to the words which I have just read out. We should like to ask understanding for the practical difficulties facing those countries which will, we should not forget, in practice have to bear the brunt of the implementation of those measures. It is one thing to declare oneself in favour of strong measures and to vote for them, but it is quite another thing to have to carry those measures into effect, with all the legal, economic and practical problems which that involves. These may not be ultimately decisive considerations, but they do pose real problems which have to be looked into.

42. As the text now reads, as has just been said, in French, by the representative of the Ivory Coast, cela laisse à chacun la latitude de faire cet effort, c'est-à-dire la liberté d'appréciation — that is, it leaves to each one the freedom to make the effort, to do the "utmost", and it leaves a certain liberty of judgement.

43. What measures will be feasible for us to take depends on the legal and the practical problems involved. Those cannot immediately be judged in all their implications. We have to examine this. My Government has already initiated this examination, and it will proceed with the utmost speed and vigour in doing so. I wish to make it clear, therefore, so there be no misunderstanding, that my Government does not reject application of this paragraph, but it cannot at this moment undertake as yet the obligation to carry it into practice, because we cannot yet assess all its implications.

44. For this reason, my delegation seriously considered asking for a separate vote on operative paragraph 8 and abstaining on that paragraph. However, we refrained from doing so in order not to endanger or upset the resolution, which had been achieved through such lengthy consultations and so many difficult concessions on both sides. My delegation therefore

39. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Je voudrais expliquer la position de mon gouvernement à l'égard d'une phrase de la résolution que nous venons d'adopter. Il s'agit d'une phrase qui figure au paragraphe 8 du dispositif. Ma délégation a des réserves à formuler en ce qui concerne le libellé de ce paragraphe et, en particulier la fin de ce paragraphe où il est dit que le Conseil prie tous les Etats "de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers".

40. Je voudrais d'abord bien préciser que mon gouvernement est nettement en faveur de l'objectif visé par cette résolution, qui est de mettre fin à la situation illégale créée en Rhodésie du Sud; mon gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour coopérer à la mise en œuvre de toutes mesures prises à cette fin, en vertu de ladite résolution, par le Gouvernement britannique et par les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

41. Toutefois, nous ne voudrions pas prendre des engagements que nous ne sommes pas certains de pouvoir réellement tenir, et cela nous met dans une situation difficile, eu égard au passage dont je viens de donner lecture. Nous demandons que l'on veuille bien comprendre les difficultés pratiques dans lesquelles se trouvent les pays qui, ne l'oublions pas, devront, en fait, supporter le poids de la mise en œuvre de ces mesures dont il s'agit. C'est une chose que de se déclarer partisan de mesures énergiques et de voter en leur faveur, et c'en est une autre que d'avoir à les appliquer avec tous les problèmes juridiques, économiques et pratiques que cela comporte. Ces considérations ne sont peut-être pas décisives en fin de compte, mais elles posent des problèmes réels qu'il convient d'examiner.

42. Le libellé actuel du texte, comme le représentant de la Côte d'Ivoire vient de le dire, "laisse à chacun la latitude de faire cet effort, c'est-à-dire la liberté d'appréciation" — autrement dit, il laisse à chacun la latitude de faire ou de ne pas faire cet effort et laisse à chacun une certaine liberté de jugement.

43. Les mesures qu'il nous sera possible de prendre dépendent des problèmes juridiques et pratiques auxquels elles donneraient naissance. Or, on ne peut en évaluer immédiatement toute la portée. Nous devons examiner la question. Mon gouvernement a déjà entrepris cet examen et il le poursuivra avec le maximum de rapidité et d'énergie. Je tiens donc à préciser, pour éviter tout malentendu, que mon gouvernement ne repousse pas l'application de ce paragraphe, mais qu'il ne peut, actuellement, prendre l'engagement d'en mettre en œuvre les dispositions, étant donné qu'il ne lui est pas encore possible d'en évaluer toute la portée.

44. Pour cette raison, ma délégation avait sérieusement envisagé de demander que l'on mette séparément aux voix le paragraphe 8 du dispositif et de s'abstenir lors du vote sur ce paragraphe. Nous ne l'avons cependant pas fait pour ne pas compromettre l'équilibre ou même le sort d'une résolution qui est le résultat de consultations prolongées et de maintes

voted for the resolution, but it will interpret paragraph 8 in the sense which I have indicated.

45. Mr. RAMANI (Malaysia): I voted for this resolution, but I should be untrue to myself if I do not state that the resolution as finally adopted by the Council falls far below my Government's expectation of what ought to be done by the Government of the United Kingdom and the world beyond. But in its final form, it was acceptable to the representative of the Ivory Coast who so ably and solely represents the views and convictions of thirty-six African States. I cannot avoid at this stage paying public tribute to the way he contributed all of himself unstintingly in securing a consensus among all of us. As far as my delegation is concerned—and my Prime Minister has stated it again only this morning—if the Ivory Coast resolution [S/6929] had been put to the vote we would have unhesitatingly voted for it.

46. Just a few minutes ago, the representative of Zambia, a country whose situation, geographical, political and economic, vis-à-vis Southern Rhodesia is critical, asked me to remind the Council that his Government stands ready to provide every assistance and every facility for the effective enforcement by the United Kingdom and by all other States of sanctions of every kind against the illegal régime as may be appropriate, and in this behalf his Government and his people are ready to suffer any sacrifice to assist their brothers in that unhappy Territory of Southern Rhodesia.

47. A national newspaper, in its dedication to the ideal of "All the News That's Fit to Print", this morning saw fit to lift the veil a little over our private proceedings. I do not wish to be thought in any way to be attempting to diminish the well-merited tribute earned by the representative of the United States, whose talent for persuasiveness is a special quality that he contributes to our private discussions, but the final form in which the text of operative paragraph 1 of the resolution has emerged might mystify, if not wholly confuse, the world at large—and by the "world", I mean the English-speaking world. This, I realize, is the inevitable political price that the non-permanent members of the Security Council have to pay in achieving what is euphemistically called an acceptable compromise. The price that was so extracted from us has naturally resulted in what I consider, quite humbly, to be an inartistic, almost illiterate form of words in operative paragraph 1: "its continuance in time constitutes a threat to international peace and security". To my way of thinking, it is bad English, bad grammar and bad idiom.

48. Many questions of semantics will be asked and answered over that phrase, each, of course according to one's own political posture, which I realize is the precise virtue of all political compromises. But I

concessions difficiles de part et d'autre. Ma délégation a donc voté en faveur de la résolution, mais elle interprétera le paragraphe 8 dans le sens que j'ai indiqué.

45. M. RAMANI (Malaisie) [traduit de l'anglais]: J'ai voté pour cette résolution, mais je manquerais de sincérité si je n'ajoutais pas que le texte finalement adopté par le Conseil va beaucoup moins loin que ce qu'avait envisagé mon gouvernement en ce qui concerne les mesures devant être prises par le Gouvernement du Royaume-Uni et les autres pays du monde. Mais, sous sa forme définitive, le projet de résolution rencontrait l'agrément du représentant de la Côte d'Ivoire, qui, avec tant de talent et de conviction, s'est fait le porte-parole de 36 Etats africains. Je ne peux m'empêcher à ce stade de lui rendre publiquement hommage pour la manière dont il s'est inlassablement attaché à assurer un consensus parmi tous les membres du Conseil. Ma délégation, pour sa part — et le Premier Ministre de mon pays l'a répété ce matin encore —, n'aurait pas hésité à voter en faveur du projet de résolution de la Côte d'Ivoire [S/6929] si celui-ci avait été mis aux voix.

46. Il y a quelques minutes, le représentant de la Zambie, pays dont la situation géographique, politique et économique face à la Rhodésie du Sud est critique, m'a prié de rappeler au Conseil que son gouvernement est prêt à fournir, selon qu'il conviendra, toute l'aide et toutes les facilités voulues pour l'application efficace, par le Royaume-Uni et par tous les autres Etats, de sanctions de tous ordres contre le régime illégal institué en Rhodésie du Sud. A cet égard, le Gouvernement et le peuple zambiens sont disposés à faire tous les sacrifices pour venir en aide à leurs frères se trouvant dans ce malheureux territoire de Rhodésie du Sud.

47. Ce matin, un journal d'ici, fidèle à l'idéal qu'il s'est fixé d'imprimer "tout ce qui vaut la peine d'être imprimé", a jugé bon de lever un peu le voile sur nos réunions privées. Je ne voudrais pas que l'on pense que je cherche à diminuer le moins du monde la portée de l'hommage bien mérité auquel a droit le représentant des Etats-Unis, qui met tout son talent de persuasion au service de nos délibérations privées, mais la forme qu'a revêtu en définitive le paragraphe 1 du dispositif de la résolution pourrait surprendre, voire même dérouter l'opinion mondiale, et par "opinion mondiale" j'entends l'opinion des gens de langue anglaise. Je n'ignore pas que c'est là le prix que, sur le plan politique, les membres non permanents du Conseil de sécurité doivent inévitablement payer pour parvenir à ce que l'on appelle par euphémisme un compromis acceptable. Ce prix que l'on a exigé de nous, il a naturellement fallu le payer en acceptant, pour le paragraphe 1 du dispositif, un libellé qui, à mon humble avis, est aussi peu élégant que primaire dans sa forme. A mon sens, la phrase "its continuance in time constitutes a threat to international peace and security" est du mauvais anglais: sa syntaxe est incorrecte et son style déflectueux.

48. Bien des questions de sémantique se poseront au sujet de cette phrase, et il y sera répondu selon les opinions politiques de chacun, ce qui, je le sais fort bien, est le propre de tous les compromis poli-

wish to make it clear that we voted for the resolution on the rather ambiguous assurance that the phrase "in time", which had been added to the draft resolution, only made "an accurate translation" of a French text which in fact had been at first elegantly translated by the phrase "its continuance constitutes a threat to peace", which, to me, at all events, was understandable English. Therefore, for my part, I freely confess, not being literate in French and only slightly less than illiterate in English, I yielded my allegiance to elegance at the altar of accuracy. But I do wish to have it on record that it is nobody's claim who voted for this resolution that in substance and in its real meaning that paragraph means what it was intended to say and fashioned by us after five weary days into saying just this and nothing else: "The situation in Southern Rhodesia is extremely grave. If allowed to continue in that State, it is a threat to international peace and security."

49. The news trickling through from Salisbury helps to underline the fact that even as we in this ornate hall battle vehemently with words and in sheer weariness gave way, the real battle in Salisbury between the illegal régime and the trapped people there is gathering momentum and violence to which we here appeared to affect the pose of Nelson on his battleship putting his telescope to his blind eye.

50. I have one last word. Our principal, final appeal is to the United Kingdom. I know and we all know that it is doing its best; but we here have felt it our duty to tell it that its best, at least so far, has not been good enough. Now that it has secured from the Council the strength it sought, and indeed something significantly more than would satisfy it, we expect of Great Britain to go about its share of the task with firmness, with vigour and with all speed. Speed is of the essence. Walter Bagehot, that famous father historian of the English Constitution, has said of his countrymen: "The English people do not easily change their rooted opinions: but they have a great many unrooted opinions."

51. Even if we have not been able in this Council to uproot its rooted opinions, may we appeal and call to its mind the unrooted opinions which have actuated and accomplished so much in the past, for it and for the world, in its colourful history of long centuries. England has by the example of its experience and history provided the modern world with the essential core and precise substance of liberal traditions in the art and science of government. May we express the fervent hope that the appeal of the 4 million African people in Southern Rhodesia, supported by all the world, will not have only the echo of the question for its answer.

tiques. Mais je tiens à préciser que nous avons voté en faveur de cette résolution moyennant l'assurance quelque peu ambiguë que les mots "in time" qui ont été ajoutés représentent seulement une "traduction exacte" d'un texte français qui, en fait, avait d'abord été étiégalement traduit par la phrase "its continuance constitutes a threat to peace" qui, pour moi, était en tout cas de l'anglais compréhensible. Ignorant, je l'avoue, le français, et ne prétendant pas connaître parfaitement l'anglais, j'ai donc, pour ma part, laissé mon souci de l'élegance s'effacer devant celui de la conformité au texte français. Mais je voudrais déclarer solennellement que, dans l'esprit de tous ceux qui ont voté pour cette résolution, le paragraphe que j'ai cité ne signifie en réalité rien d'autre que ce qu'il était censé signifier lorsque nous en avons élaboré le texte après cinq jours de labeur, à savoir: "La situation en Rhodésie du Sud est extrêmement grave. Elle constitue, si on la laisse se maintenir dans ce pays, une menace à la paix et à la sécurité internationales."

49. Les nouvelles qui nous parviennent parcimonieusement de Salisbury indiquent que, tandis que dans cette auguste enceinte, nous mettons fin, cédant à la lassitude, à cette bataille de mots que nous avons livrée avec véhémence, la véritable bataille se déroule là-bas avec de plus en plus d'ampleur et de plus en plus de violence entre le régime illégal et le peuple trahi, et pendant qu'il en va ainsi, nous semblons nous complaire dans la pose de Nelson sur son bâtiment de guerre, collant son télescope à celui de ses yeux qui ne voyait pas.

50. Un mot encore. Notre principal appel, notre appel suprême, s'adresse au Royaume-Uni. Je sais et nous savons tous que le Royaume-Uni fait de son mieux. Mais nous avons pensé qu'il était de notre devoir de lui dire ce que mieux, du moins pour le moment, n'est pas suffisant. Maintenant que le Royaume-Uni a reçu du Conseil l'appui qu'il cherchait, un appui qui dépasse largement, en vérité, ce qu'il jugerait satisfaisant, nous comptons qu'il s'acquittera avec fermeté, avec vigueur et avec célérité de la part qui lui échoit dans la tâche à accomplir. La rapidité de l'action est de première importance. Le fameux historien de la Constitution anglaise qu'était Walter Bagehot, a dit de ses concitoyens: "Les Anglais ne modifient pas facilement leurs opinions lorsque celles-ci sont bien ancrées; mais ils ont beaucoup d'opinions qui ne sont pas bien ancrées."

51. Même si nous n'avons pas réussi, au sein de ce conseil, à ébranler ses opinions bien ancrées, nous demandons maintenant au Royaume-Uni de ne pas perdre de vue les opinions moins bien ancrées qui, dans le passé, tout au long des siècles de sa pittoresque histoire, ont tant fait pour lui aussi bien que pour le reste du monde. L'expérience de l'Angleterre et son histoire ont fourni au monde contemporain les principes essentiels et les éléments fondamentaux des traditions libérales dans l'administration et l'art de gouverner. Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir fervent que l'appel des 4 millions d'Africains que compte la Rhodésie du Sud, appuyé par le monde entier, n'aura pas pour seule réponse l'écho de la question posée.

52. Mr. GOLDBERG (United States of America): My delegation welcomes the constructive resolution sponsored by Bolivia and Uruguay which has just been adopted by the Council. We wish to express our appreciation for the long and arduous efforts of the representatives of Bolivia and Uruguay and for those of the representative of the Ivory Coast and all others who were able, by dint of their arduous efforts, to produce a resolution acceptable to the Council on the grave question of Southern Rhodesia.

53. I was, of course, very interested in the comments of the representative of Malaysia. For myself, I would merely say that eloquence is always desirable but that accuracy is imperative in translating important concepts. I, for one, would gladly sacrifice grammar for agreement.

54. I made clear the attitude of the United States Government towards the developments in Southern Rhodesia in my statement to the Council [1257th meeting]. I expressed our complete abhorrence of the spurious unilateral declaration of independence by the white minority régime in Salisbury and stated that we would not recognize it; I indicated the specific measures my Government was taking in response to it. Permit me to say that not only are we proceeding quickly to implement the steps which I outlined in my statement, but we are also already going beyond them where we find additional moves that can be made to reflect the seriousness with which we view the situation and to impress upon the illegal régime in Salisbury that its rebellion cannot be permitted to succeed.

55. For example, I announced that the United States Government would suspend the sugar quota for Southern Rhodesia for 1966. In the meantime, after learning that the entire 1965 Southern Rhodesia quota, amounting to approximately 9,500 tons, is now on the high seas in transit to the United States, the President of the United States has suspended the sugar quota for Southern Rhodesia for 1965 and has directed that this shipment not be accepted.

56. We will continue to consider urgently what other steps we can take to assure that no action is taken which would assist and encourage the illegal régime in Salisbury.

57. It is in that spirit and in the spirit of the action which we have taken in connexion with the 1965 quota that the United States has voted for, and interprets, paragraph 8 of this resolution; that is to say, we understand the call upon States "to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia including an embargo on oil and petroleum products" to require an immediate examination of the feasibility and effectiveness of additional trade sanctions against Southern Rhodesia. My Government will proceed urgently to this end. We will do so in the same spirit which has motivated our actions thus far, namely, a desire to take all practical steps to implement the resolutions of this Council and to

52. M. GOLDBERG (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Ma délégation se félicite du projet de résolution constructif présenté par la Bolivie et l'Uruguay, que le Conseil vient d'adopter. Nous tenons à rendre hommage aux efforts assidus et persévérants des représentants de la Bolivie et de l'Uruguay, ainsi qu'à ceux du représentant de la Côte d'Ivoire et de toutes les autres délégations qui n'ont rien négligé pour parvenir, sur la grave question de la Rhodésie du Sud, à une résolution qui puisse être acceptée par le Conseil.

53. J'ai naturellement écouté avec intérêt les remarques que vient de faire le représentant de la Malaisie. Pour ma part, je dirai seulement que si l'éloquence est toujours souhaitable, l'exactitude est indispensable lorsqu'il s'agit de traduire des concepts importants. Personnellement, je sacrifierais volontiers la syntaxe si cela permettait de parvenir à un accord.

54. Dans la déclaration que j'ai faite devant le Conseil [1257ème séance], j'ai exposé la position du Gouvernement des Etats-Unis à l'égard de la situation qui s'est créée en Rhodésie du Sud. J'ai dit toute l'aversion que nous éprouvons pour l'impudente déclaration unilatérale d'indépendance faite par le régime de la minorité blanche de Salisbury et j'ai ajouté que nous ne reconnaitrions pas cette indépendance. J'ai indiqué quelles étaient les mesures particulières que prenait à cet égard mon gouvernement. Je tiens à déclarer maintenant que non seulement nous nous préparons à appliquer au plus vite les mesures que j'ai exposées dans ma déclaration, mais nous allons même déjà au-delà de ces mesures lorsque nous trouvons des moyens additionnels de manifester tout le sérieux avec lequel nous envisageons la situation et de faire comprendre au régime illégal de Salisbury qu'il n'est pas question pour nous de laisser sa rébellion réussir.

55. Ainsi, par exemple, j'avais annoncé que le Gouvernement des Etats-Unis suspendrait l'importation du contingent de sucre de la Rhodésie du Sud pour 1966. Depuis, ayant appris que la totalité du contingent de la Rhodésie du Sud pour 1965, qui s'élève approximativement à 9 500 tonnes, est maintenant en route vers les Etats-Unis, le Président des Etats-Unis a également suspendu l'importation du contingent de sucre de la Rhodésie du Sud pour 1965 et a ordonné que l'on refuse d'en prendre livraison.

56. Nous continuerons d'examiner de toute urgence quelles autres mesures nous pourrions prendre pour que rien ne soit fait qui puisse aider ou encourager le régime illégal de Salisbury.

57. C'est dans cet esprit, et dans l'esprit des mesures qui ont été prises au sujet du contingent de sucre pour 1965, que les Etats-Unis ont voté pour la résolution et en interprètent le paragraphe 8; en d'autres termes, ils considèrent que l'appel lancé à tous les Etats pour "s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers", signifie qu'il est nécessaire de procéder immédiatement à un examen des possibilités et de l'efficacité de sanctions économiques complémentaires contre la Rhodésie du Sud. Mon gouvernement va s'y employer d'urgence. Nous effectuerons cet examen dans l'esprit qui a motivé jusqu'ici nos actions,

bring about the very prompt end of the rebellion and open the way for a process that will permit all of the people of Southern Rhodesia to determine their own future by principles of self-determination accepted by the United Nations. We shall also do everything in our power to assist the responsible Power, Great Britain, in efforts which we deem to be sincere to bring an end to this illegal régime in Southern Rhodesia.

58. We have noted the statement made at the 1264th meeting by the representative of Uruguay, when he was introducing the resolution just adopted by the Council, that its text does not mention whether Chapter VI or Chapter VII of the Charter is brought to bear. My Government agrees with this interpretation of the text.

59. We have taken an important action today. It is not all that everybody would wish us to take, but its importance should not be denigrated. It is an important statement by this Council of its unanimous desire to condemn this rebellion in Southern Rhodesia and to take measures to bring an end to it. The misguided rebels in Southern Rhodesia would do well to heed the voice of the Council, to heed also the voice of the vast majority of nations as earlier expressed in the General Assembly. The writing is on the wall. The time is late, but not too late; reason can still prevail if the minority will but reconsider their shocking and untenable decision.

60. The actions of this Council—the one taken on 12 November [resolution 216 (1965)] and the one taken today—and the fact that we will keep this matter under continuing review, as the representative of the Ivory Coast has pointed out, demonstrate that the nations of the world cannot and will not stand idly by while the minority violates principles which the world community holds most sacred. This is the message of this resolution. Let us all hope that it will indeed be heeded, for heeded it must be if the problem of Southern Rhodesia is to be solved as it should be solved, by peaceful means and not by violence with its menace to international peace and security.

61. Lord CARADON (United Kingdom): As I listened to the proceedings here this morning, I have once or twice been very much tempted to reply to statements made. But I doubt whether it is right to use the opportunity for explanation of vote to reply to previous speeches; and in any event, as I said yesterday, we have already had ample opportunity for debate and for consultation—for very full consultation—and at this stage, therefore, what I wish to say will be limited strictly to the explanation of the vote which I cast today.

62. I think I might perhaps be permitted, however, to turn aside for one moment to refer to the speech made by the representative of Malaysia just now and the appeal which he addressed to my country. Certainly we shall pay respect to that appeal. It comes well

c'est-à-dire dans le désir de prendre toutes les mesures d'ordre pratique pour appliquer les résolutions du Conseil, mettre rapidement fin à la rébellion et ouvrir la voie à une solution qui permettra à la population de la Rhodésie du Sud de décider de son propre avenir, conformément au principe de la libre détermination consacré par les Nations Unies. Nous ferons également tout en notre pouvoir pour aider la puissance responsable, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, dans les efforts, à notre avis sincères, qu'elle fait pour mettre fin au régime illégal en Rhodésie du Sud.

58. Nous avons pris acte de la déclaration faite à la 1264ème séance par le représentant de l'Uruguay, lorsqu'il a présenté le projet de résolution que le Conseil vient d'adopter, selon laquelle ce texte ne précise pas si c'est le Chapitre VI ou le Chapitre VII de la Charte qui est appliqué. Mon gouvernement s'associe à cette interprétation du texte.

59. Nous avons pris aujourd'hui une grave décision. Elle n'est certes pas ce que chacun espérait; mais son importance ne doit pas être minimisée, car elle exprime solennellement le désir unanime des membres du Conseil de condamner la rébellion en Rhodésie du Sud et de prendre des mesures pour y mettre fin. Les rebelles mal inspirés de la Rhodésie du Sud feraient bien de tenir compte des vœux du Conseil et aussi des vœux de la vaste majorité des nations qui ont été précédemment exposées à l'Assemblée générale. L'avertissement a été lancé. Le temps presse, mais il n'est pas trop tard; la raison peut encore prévaloir si la minorité consent à revenir sur sa décision, qui est révoltante et indéfendable.

60. La mesure prise par le Conseil le 12 novembre [résolution 216 (1965)] et la décision d'aujourd'hui, jointes au fait que nous gardons la question à l'étude, comme le représentant de la Côte d'Ivoire l'a souligné, montrent bien que les nations du monde ne peuvent et ne veulent rester impassibles alors que la minorité foule aux pieds des principes auxquels la communauté mondiale est profondément attachée. Tel est le message qu'apportera la résolution que nous venons d'adopter. Espérons qu'il en sera tenu compte, car c'est seulement s'il en est ainsi que le problème de la Rhodésie du Sud pourra être résolu comme il devrait l'être, c'est-à-dire par des moyens pacifiques et non par la violence avec la menace qu'elle comporte pour la paix et la sécurité internationales.

61. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Tandis que j'écoutais les déclarations qui ont été faites ce matin, j'ai été très tenté une fois ou deux de répondre à ce qui a été dit. Mais, je me demande s'il convient de saisir l'occasion d'une explication de vote pour répondre à des discours antérieurs, d'autant que, comme je l'ai dit hier, nous avons déjà eu tout loisir de discuter et de procéder à des consultations, à des consultations très poussées, si bien qu'au stade actuel de notre débat je me limiterai strictement à expliquer mon vote.

62. Qu'il me soit néanmoins permis de revenir un instant sur ce qu'a dit tout à l'heure le représentant de la Malaisie et sur l'appel qu'il a adressé à mon pays. Sans aucun doute, nous serons sensibles à cet appel. Il émane d'un pays avec lequel le Royaume-Uni a

from a count; which has been long associated with mine in friendly relation, and still remains so. One phrase, I admit, stuck in my mind as the representative of Malaysia spoke. He spoke about giving way in weariness. May I say, in affectionate respect to the representative of Malaysia, that in my experience he seldom gives way and is never weary.

63. We had hoped, throughout the debate and in subsequent consultations, to arrive at an agreed Council resolution, and we certainly welcomed the efforts made by a number of delegations to draft a resolution which could be widely accepted. Now that that object has been achieved, I shall not ask for the vote on the resolution contained in document S/6928. I shall wish to make only three very short comments. It is unnecessary to do more, since the position and the purposes of my Government have been made very clear by my own Secretary of State for Foreign Affairs in this Council.

64. With regard to operative paragraph 1 of the resolution, the representative of Uruguay made a statement which is consistent with the understanding upon which we have voted for this resolution, namely, that we do not regard it as falling under Chapter VII of the Charter.

65. The second comment I wish to make is in regard to paragraph 7 of the resolution. I refer in particular to only one word, the word "immediate". We interpret this to mean "as soon as possible". As the Secretary of State for Foreign Affairs has made clear, we have already taken immediate measures. Furthermore, we have consistently made it clear that the object of our policy towards Southern Rhodesia is to allow the people of Southern Rhodesia—all the people of Southern Rhodesia—to determine their own future.

66. My third comment relates to the latter part of paragraph 8 of the resolution, which calls upon all States—and paragraph 9 makes this call expressly to the United Kingdom—"to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia including an embargo on oil and petroleum products". In regard to this section of the resolution, and indeed in regard to the speech as a whole, I would like to say how warmly we welcomed both the spirit and the substance of the speech that has just been made by the representative of the United States. When the Secretary of State for Foreign Affairs spoke in this Council, he stated the necessary reservation of my Government in this respect, but also stated that my Government is fully prepared to consider wider economic measures.

67. He explained to the Council that we see considerable difficulties in the application of the further measures proposed, particularly as regards their impact on some of Southern Rhodesia's neighbours. My Government is, however, ready urgently to examine the implications of these measures. At the same

eu pendant longtemps des rapports amicaux et avec lequel il entretient encore de tels rapports. Mais je dois avouer que dans la déclaration que le représentant de la Malaisie vient de faire, une expression m'a frappé. Il a dit que nous cédions à la lassitude. Puis-je répondre au représentant de la Malaisie avec tout le respect et l'affection que je lui porte, qu'à ma connaissance il cède rarement et ne se laisse jamais vaincre par la lassitude.

63. Tout au long du débat, et au cours de toutes les consultations qui ont suivi, nous n'avons cessé d'espérer que le Conseil parviendrait à un accord sur le texte d'une résolution et nous nous félicitons naturellement des efforts faits par un certain nombre de délégations pour rédiger un projet de résolution capable de recueillir l'assentiment général. Maintenant que cet objectif a été atteint, je ne demanderai pas que le projet de résolution contenu dans le document S/6928 soit mis aux voix et je me bornerai à faire trois brèves observations. Il est inutile d'en dire davantage, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de mon pays ayant bien précisé devant le Conseil quelle était la position de mon gouvernement et les buts qu'il recherchait.

64. En ce qui concerne le paragraphe 1 du dispositif de la résolution, le représentant de l'Uruguay a donné une explication qui correspond à la façon dont nous interprétons la résolution pour laquelle nous avons voté, à savoir que nous ne considérons pas que la situation dont elle traite tombe sous le coup du Chapitre VII de la Charte.

65. Ma deuxième observation porte sur le paragraphe 7 de la résolution et en particulier sur le mot "immédiates". Nous interprétons ce mot comme signifiant "le plus tôt possible". Comme le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères l'a dit, nous avons déjà pris des mesures immédiates. Qui plus est, nous n'avons cessé d'indiquer que notre politique à l'égard de la Rhodésie du Sud vise à permettre à la population de ce pays — à toute la population de ce pays — de décider de son propre avenir.

66. Ma troisième observation a trait à la dernière partie du paragraphe 8 de la résolution, qui prie tous les Etats — et le paragraphe 9 s'adresse expressément au Royaume-Uni — "de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers". Eu égard à cette partie de la résolution, je tiens à dire à propos du discours que vient de prononcer le représentant des Etats-Unis, combien nous nous félicitons de l'esprit et de la teneur de ce discours. Lorsque le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de mon pays a pris la parole devant le Conseil, il a dit quelles étaient les réserves que mon gouvernement devait faire à cet égard, mais il a également déclaré que mon gouvernement était pleinement disposé à envisager des mesures économiques de plus vaste portée.

67. Il a expliqué au Conseil que nous prévoyons des difficultés considérables dans l'application des nouvelles mesures proposées, notamment en ce qui concerne leurs répercussions sur certains voisins de la Rhodésie du Sud. Mon gouvernement est cependant prêt à examiner sans tarder les incidences de

time, I should state that we would regard paragraph 8 of the resolution as requiring other Member States— at any rate as a first step—to support us in the measures which we have already taken. And, notwithstanding the criticisms made during the debate, my Government has in fact itself already taken measures which go far beyond those decided by other Member States and which, if applied conscientiously by all Member States, could not fail to have a great effect on the Southern Rhodesian economy.

68. We are in aims agreed. What are these aims? An early end to the rebellion leading to a settlement based on justice and equality. We welcome the support of all those who share these aims and join us in a united endeavour. They are aims in which the international community has repeatedly expressed its determination, a determination not to rest until the agreed aims are achieved.

69. I end as we began, by emphasizing that the practical measures my country has taken and is taking will be much the more effective, and much the more speedily effective, if they are supported and matched, and seem to be supported and matched, by the similar action of other nations. That was our request. We trust that the response given by this Council will encourage all nations with diplomatic and trading relations with Southern Rhodesia to act as we have done, without delay.

70. The PRESIDENT (translated from Spanish): With the Council's permission, I should now like to speak in my capacity as the representative of BOLIVIA. The technical and political difficulties which we have encountered have so far prevented me from stating my Government's opinion and I should like to do so now.

71. I should like to express the most categorical protest of the people and the Government of Bolivia against the oppressive action of a racist minority which is trying to suppress the right to freedom of 4 million Africans in Southern Rhodesia. Both world opinion and all the members of the Security Council have declared themselves against the fanatical attitude of Ian Smith, and the people of Southern Rhodesia can be sure that there is a universal consensus of opinion in their favour to protect them against any discriminatory threat and to co-operate with them in their aspirations for freedom.

72. After the unanimous condemnation of the minority action to which I have just referred, the Council embarked upon a consideration of the measures which should be adopted to eliminate that act of discrimination, to provide safeguards for the people of Southern Rhodesia and to leave the way open for the complete achievement of democratic freedom in that territory. Although similar in their objectives, the measures which were suggested were of different degrees of

ces mesures. En même temps, j'estime nécessaire de déclarer que nous interprétons le paragraphe 8 de la résolution comme demandant aux autres Etats Membres — tout au moins à titre de première étape — d'appuyer les mesures que nous avons déjà prises. J'ajoute, en dépit des critiques qui ont été formulées au cours de la discussion, que mon gouvernement a déjà, en fait, pris lui-même des mesures qui vont bien au-delà de celles adoptées par d'autres Etats et qui, si elles sont consciencieusement appliquées par tous les Etats Membres, ne sauraient manquer d'avoir un effet considérable sur l'économie de la Rhodésie du Sud.

68. Nous sommes d'accord sur l'objectif à atteindre. Quel est cet objectif? Mettre rapidement fin à la rébellion en vue de parvenir à un règlement fondé sur la justice et l'égalité. Nous serons heureux d'avoir l'appui de tous ceux qui recherchent le même objectif et qui veulent se joindre à nous pour entreprendre une action concertée. Il s'agit d'un objectif à l'égard duquel la communauté internationale a déclaré à maintes reprises qu'elle était résolue à ne pas relâcher ses efforts tant qu'il ne serait pas atteint.

69. Je terminerai comme j'ai commencé, en soulignant que les mesures pratiques que mon pays a prises et qu'il est sur le point de prendre seront d'autant plus efficaces et produiront des résultats d'autant plus rapides qu'elles seront soutenues et accompagnées et, qui plus est, qu'elles paraîtront être soutenues et accompagnées d'une action analogue d'autres nations. C'est cela que nous avons demandé. Nous espérons que les mesures prises aujourd'hui par le Conseil de sécurité encourageront toutes les nations ayant des relations diplomatiques et commerciales avec la Rhodésie du Sud à agir comme nous l'avons fait, et à agir promptement.

70. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Les difficultés techniques et politiques que nous avons rencontrées ne m'ayant pas permis jusqu'ici d'exprimer la position de mon gouvernement, je voudrais maintenant, avec la permission du Conseil, prendre la parole en tant que représentant de la BOLIVIE.

71. Au nom du peuple et du Gouvernement de la Bolivie, je tiens à protester avec la plus grande énergie contre les manœuvres d'oppression d'une minorité raciste qui prétend frustrer les 4 millions d'Africains de Rhodésie de leur droit à la liberté. L'opinion mondiale, de même que tous les membres du Conseil de sécurité, s'est prononcée contre l'attitude fanatique de Ian Smith, et le peuple de la Rhodésie peut être assuré que le monde entier s'oppose avec lui à toute menace de discrimination et se range à ses côtés en vue de la réalisation de ses aspirations à la liberté.

72. Après avoir condamné d'une façon unanime cette initiative de la minorité raciste de Rhodésie, le Conseil a commencé à examiner les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la discrimination, donner des garanties à la population rhodésienne et ouvrir la voie à la réalisation pleine et entière de la liberté démocratique dans ce territoire. Bien que visant le même but, les solutions proposées — les mesures politiques et économiques annoncées

severity: on the one hand, there were the political and economic measures announced and adopted by the United Kingdom as the responsible Power and, on the other, the more urgent and far-reaching proposals made by the representative of the Ivory Coast and other speakers who, without being members of the Council, have spoken on behalf of Africa in the course of the debate.

73. In the opinion of my Government, it was not a question of choosing between these measures; rather was it the Council's duty to analyse them together as integral parts of a common purpose, to co-ordinate them as far as possible so that they would be satisfactory to everyone, and, finally, to adopt them, unanimously if possible, as one single document which would have the authority of a Security Council resolution designed to offer an effective solution to the problem.

74. In order to achieve that goal, which we consider to be an objective one and which we feel is essential if we are to prevent the outbreak of violence which might overtake the people of Rhodesia and which might, with the passage of time, constitute an even greater threat to international peace and security, my delegation participated in a spirit of responsibility in the long consultations and is now in a position to express the following point of view.

75. We have been told, both by the representative of the United Kingdom and by those who have spoken for Africa, that the United Kingdom continues to be the only legitimate Government in Rhodesia. If the most authorized spokesman of this the only legitimate Government reports to the Security Council on the political and economical measures which have been adopted to bring the rebels under control, at the same time requesting, through the Council, world-wide support for the effective implementation of those measures, it seems to us only logical to give the only legitimate authority in Southern Rhodesia the opportunity of continuing to act, with world support, according to the plans and intentions which, at least for the moment, we must accept as being the best solution which the United Kingdom is in a position to propose.

76. And here I have an important comment to make which may perhaps help not only to present more clearly the point of view of the Bolivian delegation but to elucidate the essence of our debate. Those who spoke for Africa said that the measures adopted by the United Kingdom would not by themselves alone be effective enough to quell the racist rebels, to guarantee security and to open the way to democracy for the Rhodesian people. That statement anticipates events and we cannot altogether believe it, especially when we consider that the United Kingdom representative spoke of the determination of the United Kingdom to establish in Southern Rhodesia conditions which would enable the inhabitants of that territory to determine their own future in conformity with the wishes of the people and of its intention to take the necessary steps to put an end to the rebellion.

et adoptées par le Royaume-Uni en sa qualité de puissance responsable, et celles, plus immédiates et de plus vaste portée, que préconisaient le représentant de la Côte d'Ivoire et les autres porte-parole des pays africains qui, sans être membres du Conseil, ont pris part à nos délibérations — différaient quant à leur intensité.

73. Aux yeux de mon gouvernement, le Conseil n'avait pas à choisir entre les unes ou les autres, mais à les analyser ensemble, comme partie intégrante d'une proposition commune, à les coordonner, autant que possible, d'une façon satisfaisante pour tous, enfin à les approuver sous la forme d'un document unique revêtant toute l'autorité d'une résolution, si possible unanime, du Conseil de sécurité, afin d'apporter une solution efficace à ce problème.

74. C'est à cette fin, certes digne de tous nos efforts, et afin d'éviter que le peuple rhodésien ne soit victime d'événements sanglants qui, avec le temps, risqueraient de constituer une menace encore plus grave à la paix et à la sécurité internationales, que notre délégation, consciente de ses responsabilités, a pris une part active à des consultations prolongées, et elle peut maintenant exposer son point de vue.

75. Le représentant du Royaume-Uni, comme les orateurs qui ont pris la parole au nom de l'Afrique, nous a dit que son gouvernement demeurait le seul détenteur légitime de l'autorité en Rhodesie; puisque le représentant le plus autorisé de ce gouvernement légitime a fait savoir au Conseil de sécurité quelles mesures politiques et économiques le Royaume-Uni avait adoptées afin de mettre un terme à la rébellion, puisqu'en même temps, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni a demandé au monde entier de l'aider à mettre en œuvre d'une façon effective lesdites mesures, la logique veut, semble-t-il, que l'on permette à la seule autorité légitime de la Rhodesie du Sud de poursuivre, avec l'appui du monde entier, l'application de ses plans et intentions, et il faut bien que, pour le moment du moins, nous acceptions ces plans et intentions comme la solution la meilleure que le Royaume-Uni soit en état de nous proposer.

76. Je voudrais faire ici un commentaire important qui contribuera peut-être à éclaircir davantage non seulement le point de vue de la délégation bolivienne, mais également le fond même de nos débats. Les orateurs qui ont parlé au nom de l'Afrique ont dit que les mesures adoptées par le Royaume-Uni ne suffiraient pas, à elles seules, à ramener les rebelles racistes à la raison, à garantir la sécurité et à ouvrir des perspectives démocratiques au peuple rhodésien. Nous ne pouvons, a priori, admettre cette affirmation, qui anticipe sur les événements, surtout si nous tenons compte du fait que le représentant du Royaume-Uni nous a parlé de la détermination de son gouvernement d'établir en Rhodesie des conditions telles que les habitants de ce territoire puissent décider de leur propre avenir, conformément à la volonté populaire, et de son intention de prendre les mesures qui s'imposent afin de mettre un terme à la rébellion.

77. If it proved otherwise and developments were to show that those who distrusted the effectiveness of these measures were right, then the United Kingdom Government would undoubtedly have to assume a further and very serious responsibility. If the situation in Southern Rhodesia were to deteriorate to such an extent as to cause bloodshed among the people, the United Kingdom would find itself in the position of being accountable before the world community for a tragedy for which it alone was responsible.

78. The Bolivian delegation is, at least for the moment, against the use of force being advised or recommended by the Security Council. It wishes, however, to emphasize in the presence of the United Kingdom representative that his Government has an obvious moral obligation which should lead it, as the only legitimate authority, not to hesitate to use force if that should become indispensable in order both to put an end to the rebellion and guarantee the rule of law and order in Rhodesia, and to answer to the world for the special responsibility which from this moment rests upon the United Kingdom.

79. In a desire to be even clearer about this matter, which is the very crux of the problem that we have debated, I will say that my delegation wishes to accept the measures adopted by the United Kingdom Government against the Ian Smith régime and that, without requesting anything else for the moment, it feels it is its duty to reflect the outcry of the African States and to point out to the United Kingdom and all States Members that it is urgently necessary to broaden the scope of the sanctions at the same time as trying to make them more effective.

80. We consider that, in view of the danger inherent in the situation, the United Kingdom should not hesitate to use force, applying its judgement as a sovereign nation in a territory under its sovereignty, if and when the circumstances render such action imperative.

81. Concerning the collapse of the 1961 Constitution and the possibility of a stricter and more extensive economic blockade, my delegation considers that those questions call for new measures. The Government of the United Kingdom must come to a decision about their adoption in the near future, according to the developments of the situation, always bearing in mind its special responsibility.

82. The Bolivian delegation, in accordance with its firm position on regional organizations, considers that the Organization of African Unity should cooperate in the implementation of all the measures adopted by the Council.

83. For all the reasons I have mentioned and in its profound desire to give an immediate response to so grave a problem, a realistic response which will be acceptable to all, my delegation has not hesitated to vote in favour of the draft resolution which the Council has just adopted and which, though it may not be fully satisfactory to all, is in our opinion the most sound and realistic document which could for the moment come from the United Nations in connexion with this problem.

77. S'il n'en était pas ainsi, et si les événements donnaient raison à ceux qui n'ont pas confiance dans l'efficacité de ces mesures, il est indiscutable que le Gouvernement britannique encourrait une responsabilité nouvelle, extrêmement grave. Si la situation de la Rhodésie dégénérait en une situation de fait marquée par des événements sanglants, le Royaume-Uni devrait répondre devant la conscience mondiale d'un drame dont il serait seul à porter la responsabilité.

78. Pour le moment du moins, la délégation bolivienne s'oppose à ce que le Conseil de sécurité recommande ou préconise le recours à la force, mais elle tient à souligner devant le représentant du Royaume-Uni qu'il existe, pour son gouvernement, en sa qualité de seule autorité légitime, une véritable obligation morale de recourir à la force, si cela est nécessaire, tant pour éliminer la rébellion et assurer en Rhodésie le maintien de l'ordre public que pour rendre compte au monde entier de la responsabilité particulière qui incombe en ce moment au Royaume-Uni.

79. Pour être encore plus clair sur ce point — qui constitue l'essence même du problème en discussion — je dirai que ma délégation entend faire honneur aux mesures adoptées par le Gouvernement britannique contre Ian Smith. Sans demander rien de plus pour le moment, elle estime devoir faire écho à la demande des Africains, désireux de convaincre le Royaume-Uni et tous les Etats Membres de la nécessité d'accroître d'urgence la portée et l'efficacité des sanctions.

80. Etant donné les dangers que comporte la situation, le Royaume-Uni ne devrait pas hésiter à recourir à la force, en quelque endroit que ce soit, en sa qualité de nation exerçant sa souveraineté sur un territoire dépendant, lorsque les circonstances l'exigeront.

81. En ce qui concerne l'échec de la Constitution de 1961 et la possibilité d'un blocus économique plus strict et plus général, notre délégation estime que ces questions exigent de nouvelles mesures, qu'elles appartiennent au Gouvernement du Royaume-Uni d'adopter sans tarder, compte tenu de l'évolution de la situation et de la responsabilité particulière qui lui incombe.

82. Conformément à la position qui a toujours été la sienne au sein des organisations régionales, la délégation bolivienne estime que l'Organisation de l'unité africaine devrait contribuer à la mise en œuvre de toutes les décisions adoptées par le Conseil.

83. Pour toutes les raisons que je viens d'énumérer, et animée avant tout par le désir d'apporter à un problème d'une telle gravité une solution immédiate, réaliste et acceptable aux yeux de tous, notre délégation n'a pas hésité à souscrire au projet de résolution que le Conseil vient d'adopter et qui, sans peut-être donner pleinement satisfaction à tous, n'en constitue pas moins, à notre avis, la décision la plus saine et la plus réaliste que les Nations Unies puissent prendre en la matière.

84. I should like to add two brief comments. I apologize for having sacrificed grammar to the urgent need for a unanimous acceptance of this resolution. As a member of the Spanish Academy, I deplore it, but as President of the Security Council I am very glad that I did so.

85. Secondly, I wish to express publicly my gratitude to all the members of the Council for their untiring efforts and their spirit of compromise in this difficult debate on the very difficult resolution which we have adopted.

86. Mr. USHER (Ivory Coast) (translated from French): I should like to say briefly that I do not think that the representative of the Netherlands has quoted me correctly, more especially as he quoted me out of context. I think that we should abide by our tradition, that is that each should interpret the paragraphs as he understands them, as the representative of the United Kingdom did, for example, when he interpreted the word "immediate". In my opinion, that is the only way in which we can understand each other and reach a unanimous agreement. I do not think that the quotation which my colleague from the Netherlands made from my statement was quite accurate. In paragraph 8, we find the words "s'efforcer de rompre". The French term "s'efforcer" can mean "to make the effort to" or "to apply oneself to". That is quite different from what the representative of the Netherlands thought, namely, to allow each one the freedom to do something or not to do it. On the contrary, it means that they must do something. It does not say just how far they should go, but that they must do something. Everyone knows that, even in law, it is considered that the obligation to do is the most difficult thing to indicate. That is why law always recommends the obligation not to do, since it is easier to enforce an obligation not to do than to impose an obligation to do. But when we are faced with this type of obligation, the level of the debate rises to the moral plane. It is then a question of the moral obligation to do something. That is exactly what we understand this passage to mean and I wished to make this correction so that it could appear in the record.

87. The PRESIDENT (translated from Spanish): Although a few other speakers have signified their intention of speaking on this subject, in view of the late hour and of the fact that we have reached a decision I propose to adjourn this meeting, with the consent of the Council. We shall be able to decide later on the desirability and date of a future meeting to deal with this matter.

88. I should like to inform members of the Council that I have received suggestions from some Ministers for Foreign Affairs who have been in New York for several days in order to discuss the item on the situation in the Territories under Portuguese administration, which has already been placed on our agenda.

89. They are high government officials who are anxious to return to their countries. Consequently, if there is no objection from the members of the

84. Permettez-moi d'ajouter deux brèves observations. Je vous dois des excuses pour avoir sacrifié la grammaire à la nécessité de voir adopter cette résolution d'urgence et à l'unanimité. Sans doute, en tant que membre de l'Académie espagnole, devrais-je le regretter, mais, en ma qualité de président du Conseil de sécurité, je ne puis que m'en féliciter.

85. En second lieu, je tiens à dire publiquement combien je suis gré à chacun des membres du Conseil en particulier, et à tous en général, pour la persévérance avec laquelle ils ont poursuivi leurs efforts et pour l'esprit de compromis dont ils ont fait preuve au cours des discussions ardues qui, en dépit de tant de difficultés, ont abouti à l'adoption de cette résolution.

86. M. USHER (Côte d'Ivoire): Je voudrais dire brièvement que je ne crois pas que le représentant des Pays-Bas m'ait cité exactement, d'autant plus qu'il m'a cité hors de contexte. Je pense que nous devons nous en tenir à notre coutume, c'est-à-dire que chacun interprète les articles comme il l'entend, comme l'a fait le représentant du Royaume-Uni, par exemple, dans son interprétation du mot "immédiates". A mon avis, c'est la seule manière de pouvoir nous entendre et d'arriver à un accord unanime. Je ne pense donc pas que la citation que mon collègue des Pays-Bas a tirée de ma déclaration soit exacte. Au paragraphe 8, nous avons employé les mots "s'efforcer de rompre". En français, s'efforcer peut signifier "faire l'effort de" ou "s'employer à". C'est tout différent de ce que pensait le représentant des Pays-Bas, à savoir laisser à chacun la latitude de faire ou de ne pas faire. Au contraire, cela signifie qu'il faut faire quelque chose. On ne dit pas jusqu'où il faut aller, mais qu'il faut faire quelque chose. Tout le monde sait que même en droit, on estime que ce qui est le plus difficile, c'est l'obligation de faire. C'est pourquoi le droit recommande toujours l'obligation de ne pas faire, car il est plus facile d'imposer une obligation de ne pas faire que d'imposer une obligation de faire. Mais quand nous arrivons à ce genre d'obligation, c'est alors que le niveau du débat s'élève et se place sur le plan moral. Il s'agit donc d'une obligation morale de faire quelque chose. Voilà exactement ce que nous entendons par ce chapitre, et j'ai tenu à formuler cette rectification pour qu'elle figure au compte rendu.

87. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Certains autres orateurs auraient sans doute désiré prendre la parole sur cette question. Mais, étant donné l'heure tardive et le résultat satisfaisant de nos travaux, je me propose de lever la séance, avec le consentement des membres du Conseil. Nous aurons plus tard l'occasion de nous consulter quant à la date de notre prochaine réunion sur cette question.

88. Je dois informer les membres du Conseil que les ministres des affaires étrangères de plusieurs pays, qui se trouvent à New York depuis quelques jours, m'ont adressé des suggestions quant à l'une des questions inscrites à l'ordre du jour, celle concernant la situation dans les territoires portugais.

89. Etant donné le rang élevé de ces fonctionnaires, que leurs fonctions appellent d'urgence dans leurs pays respectifs, je proposerai, s'il n'y a pas d'objec-

Council, I suggest that we meet on Monday, 22 November, at 10.30 a.m. to discuss the question of the Territories under Portuguese administration. If there is no objection, I shall consider it to be so decided.

It was so decided.

The meeting rose at 1 p.m.

tion de la part des membres du Conseil, que nous nous réunissions le lundi 22 novembre à 10 h 30 afin d'examiner cette question.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 heures.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.